

Mairie d'Elliant - BP 3 - rue Brizeux - 29370 ELLIANT

02 98 10 91 11 - Fax: 02 98 94 12 22 - Courriel : accueil@elliant.fr

Horaires : 8 h 30 - 12 h, 13 h 30 - 17 h, fermé le mercredi après-midi - Samedi : 9 h - 12 h

Vous pouvez consulter le bulletin municipal en ligne sur le site Internet de la commune : www.elliant.fr

KERHUELLA : le nouveau quartier du bourg se dévoile...



L'Est du bourg constitue un véritable secteur stratégique pour le développement de la commune correspondant à une « dent creuse » dans son urbanisation. C'est le site choisi par les élus, pour la création de la ZAC.

L'année 2013 aura été l'année des travaux de viabilité de cette zone d'aménagement qui se dévoile peu à peu dans sa structure et son architecture.

Les conditions climatiques de l'année 2013 auront été suffisamment clémentes pour permettre aux entreprises de progresser très rapidement dans la réalisation des travaux de la première phase (réseaux, voirie provisoire, premières plantations). Ce constat d'efficacité permet aussi à la SAFI (notre aménageur) d'anticiper la commercialisation des terrains, de ce fait, viabilisés, plus tôt que prévu.

L'année 2014 sera l'année des constructions et verra les premières maisons s'élever notamment dans le secteur limitrophe du chemin de Carn Zu (voir photo ci-dessus) qui, dans le projet initié par l'architecte urbaniste Tristan La Prairie, garde son caractère de chemin creux.



Dans le même temps, la commune et la SAFI travaillent à la concrétisation du projet sur l'îlot réservé aux logements locatifs, à l'entrée de la ZAC, côté mairie (photo ci-dessus) qui devrait comporter en rez de chaussée des locaux destinés à accueillir à terme, les professionnels de la santé qui ont, pour la plupart, privilégié une mutualisation des locaux en coeur du bourg en optant pour leur proximité et leur accessibilité.

Toute cette zone sera, par ailleurs, alimentée par le gaz naturel qui arrivera sur la commune pour la saison de chauffe 2014.



Vue sur la zone verte

Si vous êtes intéressé par un terrain à bâtir dans la ZAC, contactez la **SAFI** au 02 98 76 21 30.

INFOS MUNICIPALES

DERNIER DELAI pour recevoir les articles pour le bulletin de janvier : jeudi 12 décembre. Au delà de cette date, l'article sera refusé ou reporté.



Informations de l'Association des Maires de Finistère sur les élections municipales des 23 et 30 mars 2014.

Ce qui va changer à Elliant et dans les communes de 1000 habitants et plus.

Les 23 et 30 mars 2014, élections des conseillers municipaux et conseillers communautaires. Le mode de scrutin varie selon le nombre d'habitants de la commune.

Pour voter, tous les électeurs, **et cela dans toutes les communes**, devront présenter à la fois leur **carte d'électeur et un titre d'identité** (carte d'identité, passeport, permis de conduire...)

L'essentiel à retenir :

Scrutin proportionnel de liste à deux tours : le scrutin de liste à la représentation proportionnelle jusqu'ici réservé aux communes de 3500 habitants et plus, s'appliquera désormais à toutes les communes de 1000 habitants et plus.

- **Les listes bloquées :**

Les listes sont bloquées : **il est impossible de les modifier.**

Grande innovation donc en 2014 pour les communes entre 1000 et 3500 habitants : **le panachage disparaît, fini les ratures, les suppressions et les ajouts de nom. Le bulletin serait alors nul.**

- **La parité obligatoire :**

Les listes doivent obligatoirement présenter alternativement **un candidat de chaque sexe**. Hommes/femmes ou femmes/hommes, alternance systématique.

- **Les conseillers communautaires élus en même temps que les conseillers municipaux :**

Les conseillers communautaires sont les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre. Pour **Elliant** : CCA (Concarneau Cornouaille Agglomération).

Jusqu'à présent, les conseillers communautaires étaient désignés par le conseil municipal. **Désormais, ils sont élus au suffrage universel direct, pour six ans.**

Pour la première fois en 2014 : en même temps que l'élection des conseillers municipaux, vous élirez les représentants de la commune au sein de la structure intercommunale dont elle est membre.

Il faut donc retenir le principe d'une double liste sur le même bulletin de vote.

Ces listes sont indissociables, ce qui signifie qu'il n'est pas possible de voter pour la liste des conseillers municipaux et de rayer la liste des conseillers communautaires en cas de désaccord sur cette seule désignation.

- **Le bulletin de vote change et comporte deux listes :**

Le même jour et sur le même bulletin de vote, **l'électeur désigne donc les élus de sa commune et ceux de l'intercommunalité.**

Vous trouverez désormais deux listes de candidats sur le même bulletin de vote : l'une sur la partie gauche pour l'élection des conseillers municipaux, l'autre sur la partie droite pour l'élection des conseillers communautaires (ces derniers devant obligatoirement être des conseillers municipaux). A noter enfin que les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.



Sécurité routière : rappel aux élèves !

En ces mois sombres de l'hiver, il est utile de rappeler aux élèves qui circulent le matin ou le soir à pied pour se rendre à l'école ou à l'arrêt de car, de porter un **gilet** ou des **vêtements à bandes réfléchissantes** car les automobilistes ne les voient pas toujours sur le bord des routes.



Actualités de BRUDED

L'association BRUDED (Bretagne Rurale et Rurbaine pour un Développement Durable) dont fait partie la commune d'Elliant depuis décembre 2012, vient de faire paraître sur son site des infos sur notre commune et notamment sur la ZAC du centre bourg (Kerhuella).

Si vous êtes intéressés par les actualités, n'hésitez pas à cliquer sur le site suivant : www.bruDED.org. L'association BRUDED constitue un réseau de collectivités

bretonnes qui s'engagent dans des réalisations concrètes de développement durable et solidaire.



Elagage : qui est responsable ?

La qualité de la distribution de l'électricité est impactée par la qualité de l'élagage réalisé à proximité des lignes.

Dans quel cas l'élagage est-il à la charge du propriétaire ou de l'occupant ?

Le propriétaire a la responsabilité de l'élagage des arbres plantés sur sa propriété si :

- la plantation de l'arbre est postérieure à la ligne

ou

- si le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et que les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation.

Dans ce cas, l'élagage doit être réalisé par le propriétaire à ses frais ou par une entreprise agréée de son choix, après un contact préalable avec ERDF par l'envoi d'une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) sur www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr

L'élagage à la charge d'ERDF

Dans les autres cas, ERDF assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'ERDF. Il est réalisé par une entreprise spécialisée.

Pour tout savoir sur les démarches à engager avant la réalisation des travaux d'élagage, ERDF a réalisé un document pratique « Zoom sur l'élagage », à télécharger sur le site www.erdfdistribution.fr.



Etat-Civil d'octobre

Naissances

Lucas LE CORRE, lotissement de Botbodern, le 1er
Aël COSQUERIC, rue Maurice Bon, le 28
Lucie LE DEZ, rue de la Mairie, le 30

Décès

Noëly LE CONTEL, née CARREUR, rue Chalonice, le 3
Denise RANNOU, rue Chalonice, le 8
Marie LE NERRANT, rue Pierre Loti, le 11
Joseph LE MOAL, Kernavenan, le 19
Aline KERGOURLAY, née LENNON, rue St Yves, le 23
Anne DAGORN, née VIGOUROUX, rue Chalonice, le 30



Pharmacies de décembre

7	ROUCHON – Trégourez – 02 98 59 12 22	MEDECIN DE GARDE COMPOSEZ LE 15 Ce service vous donnera le nom du médecin de garde de votre secteur
14	TRICHET – Elliant– 02 98 94 18 23	
21	DENIEL PAUGAM – Riec Sur Belon – 02 98 06 91 42	
25	DENIEL PAUGAM – Riec Sur Belon – 02 98 06 91 42	
8	CHICOY – Rosporden - 02 98 59 20 48	
1 ^{er} janvier	CHICOY -Rosporden - 02 98 59 20 48	



Nouvelle activité à Elliant à compter du 6 décembre

Artisan fleuriste, **La Pivoine** ouvert du mardi au dimanche à Beg Duchen, sur le parking du Spar.



FERMEE LE MARDI

Tél : 02 98 10 90 13.

9h30-11h45 et 13h30-17h15.



• **Action « Radon et Santé CCA » - Campagne de mesure du radon**

Permanence prévue en décembre à Elliant, salle du conseil municipal à la mairie :
le lundi 16 décembre de 9h à 12h.

Vous pouvez aussi retirer un kit radon aux permanences de Rosporden, au 2 rue de Boulouard (face à la poste) le lundi de 14h à 17h30, le mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Tous les habitants de CCA peuvent venir retirer gratuitement un kit radon dans toutes les communes de la communauté d'agglomération. La campagne de distribution de kits se terminera **jeudi 28 février 2014**. Renseignements sur place avec les permanences de la CLCV, par téléphone : 02 98 11 02 52 et 06 04 13 56 16, sur le site : sante-radoncca@clcv.asso.fr.

Message de la MSA : grippe : pour se faire vacciner, mieux vaut ne pas tarder !



Le vaccin contre la grippe saisonnière est disponible auprès de votre pharmacien. La vaccination est le moyen le plus sûr pour lutter contre la grippe. Toutefois, l'injection n'est réellement efficace qu'au bout de quelques jours. Il est donc préférable de se faire vacciner au plus tôt, pour se protéger soi-même mais aussi son entourage face à une maladie contagieuse et fréquente. Les risques de complications liés à la grippe sont particulièrement importants pour les personnes âgées de 65 ans et plus, mais aussi les populations fragiles : femmes enceintes, nourrissons, personnes souffrant d'obésité ou de maladies chroniques. Contrairement aux idées reçues, aujourd'hui on peut encore mourir de la grippe.

Message du pôle fruitier de Bretagne

Les fruits, une richesse patrimoniale bretonne



Initié en 2009 par l'association Les Mordus de la Pomme, le pôle fruitier de Bretagne a été créé fin 2011. Le projet, porté par la CODI (Communauté de Communes de Dinan), est financé par la région Bretagne, la CODI, les Conseils Généraux des Côtes d'Armor, d'Ille-et-Vilaine, du Finistère, du Morbihan et l'association COEUR Emeraude (porteuse du projet de Parc Naturel Régional Rance Côte d'Emeraude). Le pôle fruitier de Bretagne a 4 missions essentielles : l'inventaire des variétés fruitières patrimoniales, la conservation des variétés patrimoniales, l'étude des caractéristiques des variétés et la valorisation économique et pédagogique des variétés fruitières bretonnes.

Le pôle fruitier de Bretagne oeuvre aujourd'hui sur l'ensemble de la Région Bretagne et a pour vocation à fédérer les acteurs bretons de la filière fruitière (associations, professionnels, laboratoires...) et de sensibiliser le grand public à la richesse fruitière bretonne et à la disparition des vergers.

Aujourd'hui, devenus invisibles pour beaucoup, les arbres fruitiers de Bretagne sont en danger. Présents dans les haies, ils ont parfois disparu lors des remembrements. Beaucoup de vergers ont également disparu lors des remembrements ou du fait de l'urbanisation.

La diversité fruitière bretonne, estimée à 6000 variétés, représente un potentiel important dans la réponse aux enjeux environnementaux (réchauffement climatique, résistance aux maladies...) et nous avons tous un rôle à jouer.

Si vous possédez un verger ou un vieil arbre fruitier chez vous, une variété locale ancienne peut s'y trouver. Dans ce cas, un geste simple peut permettre de sauvegarder une variété de la disparition : **prévenez nous !** Nous pourrions, au besoin, récolter un greffon qui permettra de sauvegarder ce patrimoine génétique pour les générations futures.

Renseignements : Guillaume LEPETIT – Pôle Fruitier de Bretagne – Maison de la Rance – Quai Talard port de Dinan -22100 LANVALLAY. 06 96 87 73 42. www.polefruitierbretagne.fr

LE SERVICE JEUNESSE

CENTRE DE LOISIRS

« Les Petits Diabes » chemin de Carn Zu. Tél. : **02 29 20 10 17 du mardi au vendredi**

Mail : alsh.elliant@orange.fr



LES MERCREDIS DE DECEMBRE :

Mercredi	Matin	Après-midi
4 décembre	- Bibliothèque (3/6 ans) - Achat du sapin de Noël et décoration	- Ateliers à la maison de retraite : du livre au hérisson - Jeux extérieurs
11 décembre	- Vélос (3/6 ans) - Jeux à la salle des sports	- Sortie au cirque de Noël à Quimper (3/12 ans) - Départ à 13h30 Retour à 17h30 <u>Sortie réservée en priorité aux enfants fréquentant l'accueil de loisirs les mercredis</u>
18 décembre	- Ateliers pâtisseries - Cartes de Noël	- Activités manuelles - Goûter de Noël



INFORMATIONS PROCHAINES VACANCES :



VACANCES DE NOEL : Ouverture de l'accueil de loisirs du lundi 23 décembre au vendredi 27 décembre (fermeture le mardi 24 décembre à 18h au lieu de 19h). L'accueil de loisirs sera fermé du lundi 30 décembre au vendredi 3 janvier. Le programme sera distribué dans les écoles le vendredi 22 novembre. Les inscriptions se feront jusqu'au vendredi 13 décembre .

VACANCES D'HIVER : ouverture du 3 mars au 14 mars.

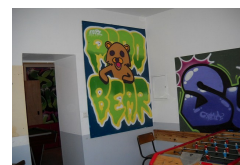
VACANCES DE PRINTEMPS : ouverture du 28 avril au 30 avril, fermeture le 2 mai, ouverture du 5 mai au 9 mai.



Renseignements à l'accueil de loisirs : 02 29 20 10 17 du mardi au vendredi.



ESPACE JEUNES



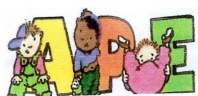
Retrouvez les actualités de l'Espace Jeunes sur le site de la commune : <http://www.elliant.fr> à la rubrique Enfance Jeunesse.

Le programme des activités pour les vacances sera disponible **à partir du 14 décembre**. L'espace jeunes sera ouvert du 23 décembre au 3 janvier sauf jours fériés.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

BUREAU DES ASSOCIATIONS - 7, rue de la Mairie – Tél. : **02 98 94 19 20**

mail : multimedia.elliant@wanadoo.fr



MARCHE DE NOËL

Dimanche 15 Décembre
De 10h à 17h

Elliant – Salle des Sports

Ambiance
de fête
Crêpes,
café, gâteaux,
vin chaud

**MARCHÉ
DE NOËL**



Gastronomie locale

Objets artisanaux, bijoux, déco...

Idées originales de
cadeaux

Présence du Père Noël (10h-12h / 15h-17h)

L'association des Parents d'Elèves des écoles publiques organise son traditionnel marché de Noël, le dimanche 15 décembre de 10h à 17h à la salle des sports.

Sur place, de nombreux artisans proposent leurs produits gastronomiques avec épicerie fine, chocolats, confitures, saucissons... mais aussi bijoux, écharpes, décorations de table, peintures... Tout ce qu'il faut pour bien préparer le réveillon et faire plaisir à ses proches. De plus, le Père Noël illuminera la journée de sa présence. Sur place également, dégustation de crêpes, gâteaux, vin chaud, stand de jeux pour les enfants.

Venez nombreux ! Entrée gratuite.



RAPPEL : 16^{ÈME} ÉDITION DU FEST-NOZ DE LA NUIT JAUNE

Le cercle Ar Vro Melenig vous invite à son grand fest-noz qui se déroulera **le 7 décembre à 20h30**, salle des sports.

« La nuit jaune revit les années folles », changez d'époque le temps d'une soirée... sortez colliers à perles, plumes, cigare et chapeaux de vos placards car Charlie Chaplin, Coco Chanel, Al Capone et Joséphine Baker s'invitent cette année à la Nuit Jaune !

Pour cette soirée, gangsters, garçonnnes et danseuses du charleston seront les bienvenus !! D'excellents musiciens seront présents pour vous faire danser jusqu'au bout de la nuit : les frères Guichen, Veillon/Le Bigot, Bagad Kemper, Talec Tad ha merc'h, Ruz Réor et Melen Zicos.

Plancher parquet – Entrée à 6 € - Vestiaire à 1 € - Restauration possible sur place (frites et sandwiches) – En fin de soirée : la traditionnelle soupe à l'oignon – Et comme la Nuit Jaune est aussi verte, n'oubliez pas d'apporter votre verre réutilisable !

Venez nombreux ! Deuit holl gant startijenn e-leiz !

Contacts : Corinne LE MEUR, 06 71 71 29 36 ; mail : lanuitjaune@voila.fr ; site internet : www.arvromelenig.com ; facebook : <http://facebook.com/festnozlanuitjaune>.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE DECEMBRE

- Samedi 7** Fest Noz de la nuit jaune du cercle celtique à salle des sports (cf. article ci-dessus)
- Vendredi 13** Assemblée générale de UNC-AFN (anciens combattants) de 14h à 18h, salle polyvalente
- Samedi 14** Goûter de Noël de l'ADMR de 10h à 18h, salle polyvalente
- Dimanche 15** Marché de Noël organisé par l'APE des écoles publiques de 10h à 17h, salle des sports (cf. article ci-dessus)
- Vendredi 20** Goûter de Noël à la MAPA avec la participation de l'association des Fontaines et du CCAS
- Vendredi 20** Arbre de Noël de l'école Sainte Anne, à partir de 19h, salle polyvalente
- Samedi 21** L'espace jeunes et la bibliothèque organisent des projections de courts métrages à la salle polyvalente. Dès 15h séances pour les enfants suivies d'un goûter. A partir de 17h, séances pour les ados et les adultes. Entrée gratuite. (Cf. page bibliothèque)

A noter en janvier 2014

- Dimanche 12** Voeux du maire à 11h30, salle polyvalente

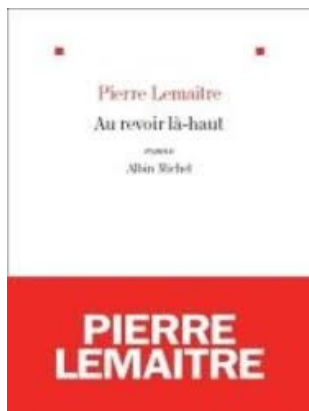


BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

4, rue Brizeux - 29370 ELLIANT - 02.98.94.14.79
Mardi 15h30-18h00 - Mercredi 14h00-16h00
Samedi 10h00-12h00 - Dimanche 10h30-12h00

Décembre 2013

L'actualité de la bibliothèque est consultable sur
notre site : <http://bibliotheque.elliant.free.fr>

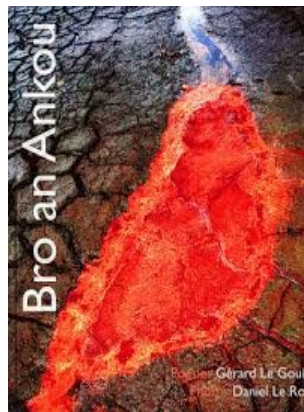


©Albin Michel

« Au revoir là-haut » Pierre Lemaître

Rescapés du chaos de la Grande Guerre, Albert et Edouard comprennent que le pays ne veut plus d'eux. La France glorifie ses morts et oublie les survivants. Condamnés à l'exclusion, et refusant de céder à l'amertume, ils imaginent ensemble une arnaque gigantesque qui va mettre le pays tout entier en effervescence...

Roman-Prix Goncourt 2013



©Kylan's

« Bro an Ankou » Gérard Le Gouic

«Bro an Ankou», le pays de la mort, l'essence de la culture bretonne, un pays qui fascine tout autant qu'il repousse. Ici l'Ankou ne sème pas la terreur, les poèmes sont subtils, jamais morbides ou pesants. Cette balade au pays de la mort apporte une certaine sérénité, surprend par ses contrées mystérieuses.

Recueil de Poésies



Séance bébés lecteurs le jeudi 12 décembre à 9h30.

Réservation souhaitée sur place ou par téléphone. Tél : 02.98.94.14.79

Projections de Courts métrages – Samedi 21 Décembre

- de 15h à 16h – Programme enfants (films d'animations) suivi d'un goûter de Noël

- de 17h à 18h15 – Programme ados - adultes

Programme complet sur le site de la bibliothèque. Gratuit. Salle polyvalente



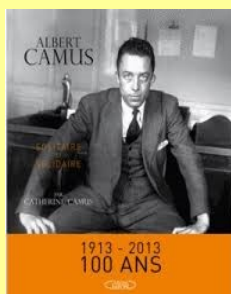
Centenaire Albert CAMUS

Durant tout le mois de décembre, exposition de livres sur Albert CAMUS, à la bibliothèque municipale.
Entrée libre et gratuite, aux heures de permanence.

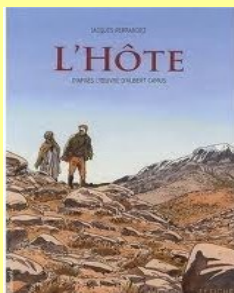
Écrivain, philosophe, dramaturge, journaliste, résistant ..., Albert CAMUS, prix Nobel de littérature en 1957, était tout cela. Un homme libre, engagé dans la dénonciation des injustices et dans la défense des libertés. Né en Algérie le 7 novembre 1913 dans un milieu modeste, Albert CAMUS restera fidèle à ses origines en se faisant le témoin à travers de nombreux ouvrages des injustices vécues par toute une population dans ce pays où les hommes vivaient dans des conditions totalement opposées, formant le terreau des jours sombres à venir.

Ses convictions d'humaniste et de défenseur de la paix le portèrent, à travers ses écrits et ses engagements, jusqu'à sa mort accidentelle le 4 janvier 1960, à refuser et à dénoncer toutes les formes de totalitarisme, à une époque où les clivages de pensées divisaient les peuples et les consciences.

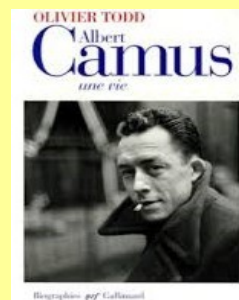
A l'occasion des célébrations du centenaire de sa naissance, nous vous proposons de découvrir ou de redécouvrir les œuvres de ce grand écrivain et celles qui lui sont consacrées, entre autres :



Albert CAMUS
Solitaire et solidaire
par sa fille Catherine CAMUS
Ed. Michel LAFON



L'hôte
Dessinateur Jacques FERRANDEZ
d'après l'œuvre d'Albert CAMUS
Ed. GALLIMARD



Albert CAMUS une vie
de Olivier TODD
Ed. GALLIMARD